

## Rapport de session d'automne 2012

---

Date Octobre 2012

---

par Jürg Grossen, conseiller national BE

Au début de la session, c'est le forfait fiscal qui se trouvait au premier plan. Des étrangers et étrangères fortunés continueront à profiter du forfait fiscal. Les frais de logement multiplié par sept, au minimum 400'000 francs, serviront désormais comme base de calcul. Le changement rentrera en vigueur après une période de transition de 5 ans. Ce compromis, soutenu également par les cantons, a été soutenu dès le début par les Vert'libéraux.

### Des décisions novatrices pour une agriculture durable

Plusieurs dossiers ont été bouclés au fil de la deuxième et la troisième semaine. La politique agricole était au centre des discussions. Un premier débat de neuf heures nous a permis de confirmer la stratégie du Conseil fédéral en termes de politique agricole 2014 – 2017. Malgré l'opposition de l'UDC et de certains représentants du PDC et du PBD nous avons approuvé les contributions à la qualité du paysage, contestées mais d'une grande importance pour nous. Dans la deuxième partie nous avons entrepris un changement de système, entre autres grâce à l'engagement important de notre Conseillère nationale Kathrin Bertschy. Un nouveau système de paiements directs sans les contributions inefficaces pour les animaux a été approuvé. Les contributions pour les animaux sont aujourd'hui les principaux responsables de la surproduction, des dégâts causés à l'environnement et des revenus faibles de nos paysans. Avec la suppression de ces faux attraits, des lacs de lait disparaîtront. Ces paiements seront remplacés par des contributions à la surface. L'augmentation du budget agricole d'environ 160 millions de francs et le rejet d'un plafond pour les contributions forfaitaires à la surface sont inacceptables pour nous. De cette manière nous continuerons à distribuer une grande partie des recettes fiscales sans une orientation claire sur les objectifs de la Constitution.

Bulletin officiel:

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20120021](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20120021)

### Compromis dans la politique d'asile

Nous avons soutenu la différenciation dans la loi sur l'asile entreprise par le Conseil des Etats. Dès les premières discussions au Conseil national nous avons souligné l'importance d'une considération nuancée dans la question de l'aide social et de l'aide d'urgence. Le Conseil des Etats en a tenu compte en accordant l'aide d'urgence aux demandeurs d'asile refusés et récalcitrants, tandis que tous les autres demandeurs d'asiles continueront à bénéficier d'une aide sociale. Pour des raisons humanitaires nous approuvons le raccourcissement du délai pour le regroupement familial de 5 à 3 ans. Nous avons également soutenu les changements urgents dans la loi sur l'asile. Des périodes test pour une accélération des procédures de demande d'asile seront dès maintenant possibles et des centres spéciaux pour des demandeurs récalcitrants pourront être réalisés.

Bulletin officiel:

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20100052](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20100052)

### Revendiquer les transports publics et la mobilité électrique

Une décision importante et incontestée a été prise en matière de transports publics. Les trains en Suisse recevront les prochains 4 ans environ 9.45 milliards de francs pour leur fonctionnement, la maintenance et le maintien substantiel de leurs infrastructures. Par ailleurs, le Conseil fédéral a été chargé par le Conseil national d'élaborer un plan master pour la mobilité électrique. Il doit entrer autre soutenir la mise en place d'un réseau national de bornes électriques rapide pour le chargement des batteries des véhicules électriques.

Bulletin officiel:

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20123652](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20123652)

### **Substitution des chauffages électriques**

Nous avons également pris une importante décision en matière de politique énergétique. D'ici 2025 tous les 250'000 chauffages électriques en service en Suisse (consommation annuelle 3 térawatt-heures) seront remplacés par des systèmes de chauffage écologiques. Le Conseil national a adopté à l'unanimité une motion qui réclame des conditions cadres correspondantes.

Bulletin officiel:

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20123340](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20123340)

### **Renforcer les droits des actionnaires au lieu de fixer des limites de salaire rigides**

Comme la majorité du Conseil national nous nous sommes prononcés contre l'initiative 1 : 12 lancée par les Jeunes socialistes. Les Vert'libéraux désapprouvent clairement les excès salariaux dont l'augmentation a pu être constatée ces dernières années. Par contre, l'initiative ne présente un instrument ni libéral ni adéquat pour les endiguer. Au lieu de fixer des limites de salaire rigides et préjudiciables, il est plus judicieux de renforcer les droits des actionnaires et de revendiquer la progression pour l'impôt sur les revenus.

Bulletin officiel:

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20120017](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20120017)